Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ville d'Otterburn Park | 57030 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Marie-Pierre Labbé, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville d'Otterburn Park pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 2025-06-16

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	30
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	31
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	32
Situation financière par organismes	33
Charges par objets	34
Excédent (déficit) accumulé	35
Avantages sociaux futurs	39

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	49
Analyse des charges consolidées	61

RAPPORT

Aux membres du conseil de la Ville d'Otterburn Park

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville d'Otterburn Park (la ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », la ville n'a pas évalué ni comptabilisé, au 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023, de passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations et elle n'a pas fourni les informations requises dans ses états financiers consolidés en vertu de cette norme. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant qui aurait dû être comptabilisé et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif, aux informations fournies dans les états financiers consolidés, aux charges ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré. Nous avons également exprimé une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, en raison des incidences possible de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville d'Otterburn Park inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1 à S23-4 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

·nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

·nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;

·nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT

·nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser son exploitation;

·nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

·nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit avec réserve.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MPA inc.
Société de comptables professionnels agréés

MPA inc., société de comptables professionnels agréés
(1) Par Robert Arbour CPA auditeur
Montréal, le 26 mai 2025

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations	
		2024	2023
Revenus			
Taxes	1	15 478 469	15 038 630
Compensations tenant lieu de taxes	2	119 950	106 300
Quotes-parts	3		
Transferts	4	5 067 018	3 993 242
Services rendus	5	537 387	496 412
Imposition de droits	6	1 315 437	1 513 173
Amendes et pénalités	7	127 156	191 977
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	904 799	703 354
Autres revenus	10	907 215	465 755
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	24 457 431	22 508 843
Charges			
Administration générale	14	2 834 232	2 829 147
Sécurité publique	15	3 407 749	3 085 959
Transport	16	3 912 613	3 697 982
Hygiène du milieu	17	4 187 172	3 277 408
Santé et bien-être	18		
Aménagement, urbanisme et développement	19	477 096	393 084
Loisirs et culture	20	2 457 344	2 506 923
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	1 184 631	1 022 842
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	18 460 837	16 813 345
Excédent (déficit) lié aux activités	25	5 996 594	5 695 498
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	52 813 177	47 117 679
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27		
Solde redressé	28	52 813 177	47 117 679
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29	58 809 771	52 813 177

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	14 364 939	13 571 724
Débiteurs (note 5)	2	12 558 462	11 195 379
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	98 859	138 372
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	27 022 260	24 905 475
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	234 139	793 199
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	3 498 718	2 303 066
Revenus reportés (note 11)	12	733 756	651 415
Dette à long terme (note 12)	13	36 077 335	33 183 070
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	126 282	128 544
Autres passifs (note 14)	15		
	16	40 670 230	37 059 294
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(13 647 970)	(12 153 819)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	72 284 802	64 751 058
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	32 545	52 612
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	140 394	163 326
	23	72 457 741	64 966 996
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	58 809 771	52 813 177
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	58 809 771	52 813 177
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	58 809 771	52 813 177

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations	
		2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	5 996 594	5 695 498
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2	(10 875 114)	(2 118 969)
Produit de cession	3	15 983	33 909
Amortissement	4	3 305 145	3 114 491
(Gain) perte sur cession	5	1 545	(33 123)
Réduction de valeur / Reclassement	6	18 698	
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(7 533 743)	996 308
Variation des propriétés destinées à la revente	9		
Variation des stocks de fournitures	10	20 066	(36 925)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	22 932	(22 560)
	13	42 998	(59 485)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(1 494 151)	6 632 321
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(12 153 819)	(18 786 140)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(12 153 819)	(18 786 140)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	(13 647 970)	(12 153 819)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises.*

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 996 594	5 695 498
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	3 305 145	3 114 491
Autres			
▪ Gain/perte	3.1	1 545	(33 908)
▪ Réduction des immobilisations	3.2	18 698	786
	4	9 321 982	8 776 867
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(1 363 083)	(352 402)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	1 195 652	304 913
Revenus reportés	8	82 341	6 283
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(2 262)	(27 118)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	20 067	(36 925)
Autres actifs non financiers	12	22 932	(22 560)
	13	9 277 629	8 649 058
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(10 875 114)	(2 118 969)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	15 981	33 908
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(10 859 133)	(2 085 061)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	( )	(52 785)
Remboursement ou cession	20	39 513	35 128
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( )	( )
Cession	22		
	23	39 513	(17 657)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	5 549 814	900 348
Remboursement de la dette à long terme	25	(2 683 934)	(2 767 861)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(559 060)	(5 832 010)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	28 386	(183 617)
Autres			
▪	28.1		
	29	2 335 206	(7 883 140)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	793 215	(1 336 800)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	13 571 724	14 908 524
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	13 571 724	14 908 524
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	14 364 939	13 571 724

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La ville d'Otterburn Park est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes. Elle est dirigée par le conseil composé de six conseillers et un maire.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté à la page S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 à S23-4.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des organismes qu'elle contrôle. Cette consolidation intégrale se fait aussi ligne par ligne.

- Société culturelle de la Pointe-Valaine (100%)

b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participent. Cette consolidation se fait aussi ligne par ligne. Les partenariats reconnus comme commerciaux en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public sont présentés aux états financiers, pour la quote-part applicable, selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participent. Cette consolidation proportionnelle se fait ligne par ligne.

La Ville participe au partenariat suivant :

- Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu(18,435%)
- Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (3,697%)
- Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (7,868%)
- Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de la Vallée-du-Richelieu (18,795%)
- Régie intermunicipale du service animalier de la Vallée-du-Richelieu (5,747%)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que la comptabilisation des revenus et charges aux cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

E) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures: 15, 20 et 40 ans

Bâtiments: 40 ans

Véhicules: 3 à 10, 15 et 20 ans

Ameublement et équipement de bureau: 5 et 10 ans

Machinerie, outillage et équipement: 3 à 10, 15 et 20 ans

Amélioration locatives : période de 10 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

F) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;

les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur ;

les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;

les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés;

Les transferts (subvention) en provenance des gouvernements sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Revenus

Droits, permis, redevances et revenus divers

a) Les revenus de droits, de permis et de redevances ainsi que les revenus divers pour lesquels l'entité a une obligation de prestation sont comptabilisés au fur et à mesure que cette obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement. L'entité a une obligation de prestation lorsqu'elle doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue d'un citoyen ou d'une entreprise. Plus précisément :

- Les revenus de vente de services à des organismes municipaux, comme ceux relatifs aux incendies, à la voirie, à l'eau et aux loisirs sont comptabilisés au moment de la prestation des services.

- Les revenus de vente de services aux citoyens comme ceux relatifs aux loisirs, à la bibliothèque et à d'autres services publics sont comptabilisés au moment de la prestation des services.

- Les revenus de droits et permis comme ceux relatifs aux constructions et aux rénovations immobilières sont constatés lorsqu'ils sont exigibles et que le droit ou permis a été délivrer au payeur, à la condition que l'entité s'attende raisonnablement à recouvrer les sommes en cause.
- L'entité comptabilise un passif pour remboursement futur correspondant à la fraction estimative que l'entité s'attend à devoir rembourser dans le futur. Ce passif est établi selon les meilleures estimations de la direction à la lumière des faits passés et des conditions actuelles et est mis à jour à la fin de chaque exercice pour tenir compte des changements dans les circonstances.

- Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont établis en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ils sont reportés et comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où l'entité a engagé les charges auxquelles ils sont affectés.

b) Les revenus de droits, de permis et de redevances ainsi que les revenus divers qui ne présentent pas d'obligation de prestation sont comptabilisés lorsque l'entité a le pouvoir de les revendiquer ou de les prélever en vertu d'un événement passé. Plus précisément :

Les revenus provenant des amendes sont comptabilisés lorsque les critères de comptabilisation sont réunis à savoir : lorsqu'un avis est émis et que la culpabilité est reconnue par le citoyen ou l'entreprise, que le délai de contestation est échu ou qu'un jugement est rendu. Les amendes incluent également les pénalités et les contraventions.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

<u>Provenant de consolidation Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent</u>

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (**pour la dernière fois en 2019**) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pouvoir.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a mis fin à la première partie du débat dans l'affaire visant la contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la "Loi RRSM”). Comme les dispositions de la Loi RRSM permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes de retraités ont été jugées inconstitutionnelles, invalides et inopérantes, une seconde partie sur les mesures compensatoires devra avoir lieu. Elle ne visera toutefois que les régimes pour lesquels l'organisme municipal a décidé de suspendre en totalité ou en partie l'indexation automatique des rentes des retraités à compter du 1er janvier 2017. Puisque l'employeur s'était prévalu de la suspension de l'indexation pour les participants retraités dans le cadre de la Loi RRSM, l'application du jugement est reconnue au cours de l'année 2024 et est reflétée dans les résultats du présent rapport. Nous n'avons toutefois pas encore de directives liées aux mesures réparatrices, donc l'effet possible de celles-ci ne sont pas reflétés dans le présent rapport.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2024. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurées avec une fiabilité raisonnable.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
  - pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

  - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.

Provenant de consolidation Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent

- Chapitre SP3400 sur les amendes à recevoir:

- pour l'impact du renversement du compte à recevoir en 2024: sur une durée de 3 ans

I) Instruments financiers

Instruments financiers

a) *Classement et comptabilisation des instruments financiers*

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés dans la catégorie des instruments financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, ou dans celle des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

b) *Instruments financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement*

Après leur comptabilisation initiale, l'entité évalue les actifs financiers et les passifs financiers au coût après amortissement en considérant les ajustements suivants :

- Les remboursements ou encaissements;
- L'amortissement cumulé calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux fins du calcul du taux d'intérêt effectif, les coûts de transaction, les escomptes et les primes font partie des flux de trésorerie considérés;
- La réduction pour dépréciation ou irrécouvrabilité opérée directement ou par l'intermédiaire d'une provision.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille autres que ceux constitués d'investissements de capitaux propres cotés sur un marché actif, les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations, les amendes, les pénalités, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation et les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) *Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur*

Les placements constitués d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif ainsi que les actifs et les passifs liés aux instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattachée à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats consolidés.

d) *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale alors que ceux relatifs aux instruments financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés en charge à la date de la transaction.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué en actions cotées sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé à l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassé à l'état des résultats.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La ville est apparentée avec tous les organismes décrits dans la section Périmètre comptable et partenariat, qui se trouve dans les principales méthodes comptables. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi que les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil, ainsi que le directeur général de la ville.

La ville n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la ville et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

3. Modification de méthodes comptables

1. Adoption initiale - Revenus (chapitre SP 3400)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le 1er janvier 2024, la ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400, Revenus du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023.

Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3400, l'entité a analysé ses différentes sources de revenus pour déterminer celles qui sont issues d'opérations qui comportent des obligations de prestations (appelées « opérations avec contrepartie ») de celles issues d'opérations sans obligation de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Pour les opérations avec contrepartie, l'entité doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque l'entité détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, ont fait l'objet d'une application prospective.

Ces nouvelles exigences ayant été appliquées de façon prospective, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dont la quote-part de la Ville d'Otterburn Park est de 3, 697% :

Débiteur organismes municipaux : diminution de 2 042 130 $ (quote-part de la ville : 75 497 $)

Revenus d'amendes : diminution de 2 042 130 $ (quote-part de la ville : 75 497 $)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	14 364 939	13 571 724
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	14 364 939	13 571 724
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	14 364 939	13 571 724
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7		
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	901 205	827 580
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	9 735 150	8 773 774
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	318 875	199 113
Organismes municipaux	13	634 766	825 873
Autres			
▪ Amendes et mutations	14.1	946 842	569 039
▪ Autres débiteurs organismes consolidés	14.2	21 624	
	15	12 558 462	11 195 379
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	8 936 143	7 721 082
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19	2 778	7 943
	20	8 938 921	7 729 025
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		23 914
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	1 869 817	7 737 455
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	7 502 060	1 036 319
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	363 273	
	27	9 735 150	8 773 774

Note

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33	98 859	138 372
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	98 859	138 372
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note

Placements à titre d'investissement : Frais de franchise de l'UMQ

8. Autres actifs financiers

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note

9. Emprunts temporaires

La ville bénéficie d'une marge de crédit pour les activités de fonctionnement d'un montant de 1 500 000 $ portant intérêt au taux préférentiel. La marge est inutilisée au 31 décembre 2024.

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Au 31 décembre 2024, la régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000$. Un montant de 0$ est utilisé au 31 décembre 2024. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base.

La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 3, 697 %.

Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

Au 31 décembre 2024, la régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 500 000 $. Un montant de 0 $ est utilisé au 31 décembre 2024. Les montants prélevés portent intérêts au taux préférentiel.

La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 18, 435%.

Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu

La Régie bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 11 788 000 $ portant intérêt au taux préférentiel moins 0,15 % (5,3 %) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations d'investissement de la Régie.

Un montant de 0 $ est utilisé au 31 décembre 2024. La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 7, 868 %.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de la Vallée-du-Richelieu
Au 31 décembre 2024, la régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 4 000 000 $. Un montant de 1 245 750 $ est utilisé au 31 décembre 2024. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base de la banque moins 0.50%.

Au 31 décembre 2024, la régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 500 000 $. Un montant de 0 $ est utilisé au 31 décembre 2024. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base de la banque.

La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 18,795%

10. Créditeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	1 502 641	828 012
Salaires et avantages sociaux	44	498 005	535 201
Dépôts et retenues de garantie	45	993 986	621 583
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Intérêts courus sur dette long terme	47.1	287 765	264 762
▪ Frais d'assainissement des sites contaminés	47.2	155 000	
▪ Organismes municipaux	47.3	61 321	53 508
	48	3 498 718	2 303 066

Note

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	186 526	98 020
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪	54.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	536 943	536 943
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Provenant d'organismes consolidés	62.1	10 287	16 452
	63	733 756	651 415

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à		2024	2023
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	5,77	2025	2044	64	35 463 978	32 478 822
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	4,08	4,08	2025	2025	66	8 060	11 808
Organismes municipaux	1,30	3,30	2025	2026	67	199 619	235 710
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,99	3,29	2025	2031	68	632 151	711 589
Autres					69		
					70	36 303 808	33 437 929
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(226 473)	(254 859)
					72	36 077 335	33 183 070

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		2 127 749	81 480	8 060	2 217 289
2026	74		1 662 419	81 561	199 619	1 943 599
2027	75		1 713 249	76 609		1 789 858
2028	76		1 387 991	71 594		1 459 585
2029	77		1 138 679	71 803		1 210 482
2030 et plus	78		27 433 891	249 104		27 682 995
	79		35 463 978	632 151	207 679	36 303 808
Intérêts et frais accessoires	80		( )		( )	
	81		35 463 978	632 151	207 679	36 303 808

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(126 282)	(128 544)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	(126 282)	(128 544)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	162 920	129 561
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88	212 523	210 524
Régimes de retraite des élus municipaux	89	18 502	21 513
	90	393 945	361 598

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

14. Autres passifs

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92		
Autres			
▪	93.1		
	94		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95		
Passifs engagés	96		
Passifs réglés	97	( )	( )
Charge de désactualisation[1]	98		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	9 127 821	35 185		9 163 006
Eaux usées	102	27 818 125	24 272		27 842 397
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	39 052 344	2 362 961		41 415 305
Autres					
▪ Divers	104.1	2 360 848	44 896		2 405 744
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	14 347 793	1 423 119		15 770 912
Améliorations locatives	107	70 248	34	13 943	56 339
Véhicules	108	3 103 154	116 338	27 252	3 192 240
Ameublement et équipement de bureau	109	1 434 131	55 959	934	1 489 156
Machinerie, outillage et équipement divers	110	6 740 744	55 117	3 758	6 792 103
Terrains	111	2 210 447	4 592 451	18 700	6 784 198
Autres	112		2 897 680		2 897 680
	113	106 265 655	11 608 012	64 587	117 809 080
Immobilisations en cours	114	792 916	(732 898)		60 018
	115	107 058 571	10 875 114	64 587	117 869 098
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	1 166 133	229 075		1 395 208
Eaux usées	117	5 872 853	696 060		6 568 913
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	21 003 512	1 447 333		22 450 845
Autres					
▪	119.1	901 551	120 287		1 021 838
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	4 889 048	368 120		5 257 168
Améliorations locatives	122	54 759	1 865	4 618	52 006
Véhicules	123	1 350 670	225 537	20 893	1 555 314
Ameublement et équipement de bureau	124	1 403 320	19 524	450	1 422 394
Machinerie, outillage et équipement divers	125	5 665 667	189 779	2 401	5 853 045
Autres	126		7 565		7 565
	127	42 307 513	3 305 145	28 362	45 584 296
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	64 751 058			72 284 802
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129	496 853		4 644	492 209
Amortissement cumulé	130	(158 738)	(37 661)	(3 218)	(193 181)
Valeur comptable nette	131	338 115			299 028

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134		
	135		
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137		

Note

17. Actifs incorporels achetés

	Note	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note

18. Autres actifs non financiers

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Assurance et informatique	143.1	130 234	153 166
Autres			
▪ Fonds biodiversité	144.1	10 160	10 160
	145	140 394	163 326

Note

19. Obligations contractuelles

La Ville s'est engagée, d'après un contrat de services de bibliothèque échéant en décembre 2025 à verser une somme de 125 $ par adhésion de citoyen. La Ville estime que l'engagement total sera de 160 000 $.

La Ville s'est engagée, d'après un contrat de services d'utilisation d'un Centre aquatique échéant en décembre 2029 à verser une somme totale de 1 811 828 $ durant cette période.

En vertu des divers contrats, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent s'est engagée pour les 3 prochains exercices pour une somme globale de 1 183 770$. Pour pourvoir à ces engagements, la Régie devra prévoir pour les 3 prochains exercices financiers les sommes suivantes :

Location de système de radio communication: 394 590$ en 2025, 394 590$ en 2026 et 394 590$ en 2027.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La quote-part de la Ville est de 3,697%

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description		Montant initial des cautions	Solde des cautionnements 2024	Solde des cautionnements 2023
Emprunts temporaires				
▪	146.1			
	147			
Dettes à long terme				
▪	148.1			
	149			
	150			

S.O.

B) Auto-assurance

La ville assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour l'ensemble de son personnel.

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres.

C) Poursuites

La ville a reçu une mise en demeure d'une somme de 4 194 412 $ en lien avec un dossier d'expropriation pour divers lots.

La ville conteste le bien-fondé de cette mise en demeure. Toute perte résultant de cette mise en demeure serait comptabilisée dans l'exercice du dénouement de la mise en demeure.

Provenant de la consolidation de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de la Vallée-du-Richelieu

La régie a reçu une mise en demeure d'une somme de 4 784 709 $ de la part d'un fournisseur pour des travaux en extras qui aurait été effectués pour la régie. La régie conteste le bien-fondé de cette mise en demeure. Toute perte résultant de cette mise en demeure serait comptabilisée dans l'exercice du dénouement de la mise en demeure.

La quote-part de la ville s'élève à 18,795%

Provenant de la consolidation de la Régie intermunicipale de Police Richelieu Saint-Laurent

Au cours de l'exercice, la Régie de police a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 29 000 $ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 128 000 $ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L' audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 1 040 000 $ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L' audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie de police fait l'objet d'une réclamation totalisant 4 650 000 $ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L' audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.
La quote-part de la Ville est de 3,697%.

D) Autres

ENVIRONNEMENT

Compte tenu des lois sur l'environnement, il est possible que le niveau de contamination de certains terrains détenus par la Ville excède les normes en vigueur. La Ville n'est pas en mesure de prévoir l'importance des exigences futures dans le domaine et elle ne peut donc présentement établir le coût des mesures correctrices à apporter, ni leur mode de financement, puisque les travaux effectués jusqu'à présent ne sont pas complets.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

25. Données budgétaires

L'état des résultats détaillés par organismes et l'état de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, aux placement de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	10 347 142	9 428 063

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Placements de portefeuille

La ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties.

La ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

2024									
	Moins d'un an		**De 1 à 3 ans**		**De 4 à 5 ans**		**Plus de 5 ans**		**Total**
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	3 210 953 $		- $		- $		- $		3 210 953 $
Emprunts temporaires	234 139 $		- $		- $		- $		234 139 $
Intérêts courus à payer	287 765 $		- $		- $		- $		287 765 $
Dettes	2 217 289 $		3 733 457 $		2 670 067 $		27 682 995 $		36 303 808 $
	5 950 146 $		3 733 457 $		2 670 067 $		27 682 995 $		40 036 665 $
2023									
	Moins d'un an		**De 1 à 3 ans**		**De 4 à 5 ans**		**Plus de 5 ans**		**Total**
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	2 038 304 $		- $		- $		- $		2 038 304 $
Emprunts temporaires	793 199 $		- $				- $		793 199 $
Intérêts courus à payer	264 762 $		- $		- $		- $		264 762 $
Dettes	2 232 610 $		4 242 572 $		4 365 602 $		22 327 145 $		33 437 929 $
	5 328 875 $		4 242 572 $		4 365 602 $		22 327 145 $		36 534 194 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La ville est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la ville prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ses emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2024					
	Taux d'intérêt fixe		Taux d'intérêt variable		Total
Passifs financiers					
Emprunt temporaire	- $		234 139 $		234 139 $
Dettes	36 303 808 $		- $		36 303 808 $
	36 303 808 $		234 139 $		36 537 947 $
31 décembre 2023					
	Taux d'intérêt fixe		Taux d'intérêt variable		Total
Passifs financiers					
Emprunt temporaire	- $		793 199 $		793 199 $
Dettes	33 437 929 $		- $		33 437 929 $
	33 437 929 $		793 199 $		34 231 128 $

L'effet net, sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 236 000 $ l'excédent annuel lié aux activités de 2024 (205 000 $ en 2023).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024			
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	15 038 630	15 172 120	15 478 469			15 478 469
Compensations tenant lieu de taxes	2	106 300	100 000	119 950			119 950
Quotes-parts	3						
Transferts	4	680 910	922 400	1 334 823		44 684	1 379 507
Services rendus	5	325 838	287 100	400 231		137 156	537 387
Imposition de droits	6	1 495 955	1 265 300	1 315 354		83	1 315 437
Amendes et pénalités	7	26	2 000	6 700		120 456	127 156
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	649 813	188 000	809 371		95 428	904 799
Autres revenus	10	40 493	24 300	22 224		881 999	904 223
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	18 337 965	17 961 220	19 487 122		1 279 806	20 766 928
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	2 849 209		3 609 266		78 245	3 687 511
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18					2 992	2 992
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	2 849 209		3 609 266		81 237	3 690 503
	22	21 187 174	17 961 220	23 096 388		1 361 043	24 457 431
Charges							
Administration générale	23	2 351 076	2 578 160	2 351 646	482 586		2 834 232
Sécurité publique	24	2 653 223	3 056 650	3 119 665		288 084	3 407 749
Transport	25	2 554 986	2 729 040	2 612 086	1 300 527		3 912 613
Hygiène du milieu	26	2 661 152	3 101 800	3 119 572	673 684	393 916	4 187 172
Santé et bien-être	27						
Aménagement, urbanisme et développement	28	393 084	614 040	477 096			477 096
Loisirs et culture	29	2 139 110	2 222 160	1 901 337	120 287	435 720	2 457 344
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	882 753	1 073 200	1 016 905		167 726	1 184 631
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	2 403 740		2 577 084	(2 577 084)		
	34	16 039 124	15 375 050	17 175 391		1 285 446	18 460 837
Excédent (déficit) lié aux activités	35	5 148 050	2 586 170	5 920 997		75 597	5 996 594

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Excédent (déficit) lié aux activités	1	5 148 050	2 586 170	5 920 997	75 597	5 996 594
Moins : revenus d'investissement	2	(2 849 209)	( )	(3 609 266)	(81 237)	(3 690 503)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	2 298 841	2 586 170	2 311 731	(5 640)	2 306 091
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	2 403 740		2 577 084	728 061	3 305 145
Produit de cession	5	28 200			15 983	15 983
(Gain) perte sur cession	6	(28 199)			1 543	1 543
Réduction de valeur / Reclassement	7				18 698	18 698
	8	2 403 741		2 577 084	764 285	3 341 369
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	35 128		92 298		92 298
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	35 128		92 298		92 298
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				(31 890)	(31 890)
Remboursement de la dette à long terme	17	(1 053 592)	(1 809 800)	(361 400))	(363 786)	(2 386)
	18	(1 053 592)	(1 809 800)	361 400	(395 676)	(34 276)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(121 306)	(499 770)	(121 987)	(28 268)	(150 255)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20				18 485	18 485
Excédent de fonctionnement affecté	21					
Réserves financières et fonds réservés	22	(306 986)	(276 600)	(276 570)	(56 458)	(333 028)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				52 328	52 328
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(428 292)	(776 370)	(398 557)	(13 913)	(412 470)
	26	956 985	(2 586 170)	2 632 225	354 696	2 986 921
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	3 255 826		4 943 956	349 056	5 293 012

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Réalisations 2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus d'investissement	1	2 849 209	3 609 266	81 237	3 690 503
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
Ajouter (déduire)					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2	(51 703)	(4 616 756)	(4 200)	(4 620 956)
Sécurité publique	3	( )	( )	(778 506)	(778 506)
Transport	4	(475 038)	(2 362 960)	( )	(2 362 960)
Hygiène du milieu	5	(617 845)	(2 957 139)	(82 375)	(3 039 514)
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( )	( )	( )	( )
Loisirs et culture	8	(52 156)	(73 178)	( )	(73 178)
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	( )	( )	( )	( )
	11	(1 196 742)	(10 010 033)	(865 081)	(10 875 114)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12	( )	( )	( )	( )
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13	(52 785)	(52 785)	( )	(52 785)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14			742 339	742 339
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	121 306	121 987	28 268	150 255
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	556 254	2 615 046		2 615 046
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18			146 864	146 864
	19	677 560	2 737 033	175 132	2 912 165
	20	(571 967)	(7 325 785)	52 390	(7 273 395)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	2 277 242	(3 716 519)	133 627	(3 582 892)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	12 861 288	13 407 939	957 000	14 364 939
Débiteurs (note 5)	2	9 101 091	11 141 485	1 416 977	12 558 462
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	138 372	98 859		98 859
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	22 100 751	24 648 283	2 373 977	27 022 260
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10			234 139	234 139
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	1 309 345	2 575 527	923 191	3 498 718
Revenus reportés (note 11)	12	634 963	723 469	10 287	733 756
Dette à long terme (note 12)	13	28 945 024	31 533 740	4 543 595	36 077 335
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14			126 282	126 282
Autres passifs (note 14)	15				
	16	30 889 332	34 832 736	5 837 494	40 670 230
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(8 788 581)	(10 184 453)	(3 463 517)	(13 647 970)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	51 296 070	58 710 319	13 574 483	72 284 802
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	36 706	16 306	16 239	32 545
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	133 208	56 229	84 165	140 394
	23	51 465 984	58 782 854	13 674 887	72 457 741
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	7 560 112	9 865 722	601 678	10 467 400
Excédent de fonctionnement affecté	25	337 408	304 408	7 197	311 605
Réserves financières et fonds réservés	26	2 631 599	2 983 169	170 118	3 153 287
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( )	( )	(86 954)	(86 954)
Financement des investissements en cours	28	2 690 798	(25 010)	23 323	(1 687)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	29 457 486	35 470 112	9 496 008	44 966 120
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	42 677 403	48 598 401	10 211 370	58 809 771

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	2 932 940	2 580 644	5 076 910	5 109 954
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	662 440	528 254	1 151 415	1 136 131
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	3 903 920	3 698 623	5 300 146	4 176 070
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	1 073 200	1 016 905	1 169 459	1 011 701
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13			15 172	11 141
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	6 733 450	6 773 881	2 432 167	2 244 222
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17	69 100		10 423	9 634
Autres	18				
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19		2 577 084	3 305 145	3 114 492
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪	21.1				
	22	15 375 050	17 175 391	18 460 837	16 813 345

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	10 467 400	7 871 058
Excédent de fonctionnement affecté	2	311 605	359 984
Réserves financières et fonds réservés	3	3 153 287	2 855 152
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(86 954)	(27 986)
Financement des investissements en cours	5	(1 687)	2 580 511
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	44 966 120	39 174 458
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	58 809 771	52 813 177
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	9 865 722	7 560 112
Organismes contrôlés et partenariats[1]	10	601 678	310 946
	11	10 467 400	7 871 058
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Affectation à l'exercice suivant	12.1	204 158	204 158
▪ Élection	12.2		50 000
▪ Organismes contrôlés	12.3		15 379
▪ Fonds de branchement	12.4	100 250	83 250
	13	304 408	352 787
Organismes contrôlés et partenariats[1]			
▪ Éventualités	14.1	7 197	7 197
▪ Projets spéciaux	14.2		
	15	7 197	7 197
	16	311 605	359 984

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	17.1		
	18		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	1 042 694	766 124
Organismes contrôlés et partenariats	22	113 157	145 347
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	1 865 474	1 865 474
Organismes contrôlés et partenariats	24	56 962	60 262
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		17 945
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	75 000	
Autres			
▪	30.1		
	31	3 153 287	2 855 152
	32	3 153 287	2 855 152

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33	(10 536)	(12 717)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34	( )	( )
Avantages postérieurs au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35	( )	( )
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36	( )	( )
Autres	37	(12 940)	(15 269)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38	( )	( )
	39	(23 476)	(27 986)
Assainissement des sites contaminés	40	( )	( )
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41	( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42	( )	( )
Autres			
▪	43.1	( )	( )
	44	(23 476)	(27 986)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	45	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	46	( )	( )
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	47	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	48	( )	( )
Autres			
▪	49.1	( )	( )
	50	( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51	( )	( )
Mesure relative à la COVID-19	52	( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	53	(6 640)	( )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54	( )	( )
Autres			
▪ Impact du chapitre SP3400 amendés	55.1	(62 150)	( )
	56	(68 790)	( )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	57	5 312	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60		
Autres			
▪	61.1		
	62	5 312	
	63	(86 954)	(27 986)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64		2 704 829
Investissements à financer	65	(1 687)	(124 318)
	66	(1 687)	2 580 511
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	72 284 802	64 751 058
Propriétés destinées à la revente	68		
Prêts	69		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	98 859	138 372
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	72 383 661	64 889 430
Ajustements aux éléments d'actif	73	(49 876)	
	74	72 333 785	64 889 430
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	75	(36 077 335)	(33 183 070)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76	(226 473)	(254 859)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	8 938 921	7 729 025
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79		
	80	(27 364 887)	(25 708 904)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81	(2 778)	(6 068)
	82	(27 367 665)	(25 714 972)
	83	44 966 120	39 174 458

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, le régime des cadres au 31 décembre 2022 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2022.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipale »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2.1.1.) (« Loi RRSM »).

La loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée : Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communication.

7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles.

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués: Volet courant: 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,20% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres: Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,58% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,54% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

11. Cotisation patronale

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(128 544)	(155 662)
Charge de l'exercice	4	(162 920)	(129 561)
Cotisations versées par l'employeur	5	165 182	156 679
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(126 282)	(128 544)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	6 350 928	5 973 391
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(6 445 387)	(6 108 220)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(94 459)	(134 829)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(31 823)	6 285
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(126 282)	(128 544)
Provision pour moins-value	12	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(126 282)	(128 544)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	6 350 928	5 973 391
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(6 445 387)	(6 108 220)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(94 459)	(134 829)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	275 238	233 909
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	275 238	233 909
Cotisations salariales des employés	21	(140 748)	(118 378)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	( )	( )
	23	134 490	115 531
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	9 058	2 939
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪ Coût des services passés découlant de modifications apportées au régim	29.1	4 252	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	147 800	118 470
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	365 559	337 647
Rendement espéré des actifs	32	(350 439)	(326 556)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	15 120	11 091
Charge de l'exercice	34	162 920	129 561
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	346 945	243 728
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	(350 439)	(326 556)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(3 494)	(82 828)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	32 545	13 187
Prestations versées au cours de l'exercice	39	275 338	248 893
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	6 654 785	5 911 133
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43	120 448	108 618
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	182 965	91 057
DMERCA du nouveau volet	45	16	16
DMERCA de l'ancien volet	46	11	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	34	34

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,95 %	5,85 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,85 %	5,71 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,79 %	2,79 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55		
Charge de l'exercice	56	( )	( )
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	( )	( )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63		
Provision pour moins-value	64	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	( )	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	( )	( )

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( )	( )
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104	

Description des régimes et autres renseignements

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	4

Description des régimes et autres renseignements

Ville Otterburn Park

REER collectif

8% employés ; 8% employeurs

Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu

Régime de retraite simplifié

La Régie offre à ses employés réguliers pompier et cadre un régime de retraite simplifié où l'employeur et l'employé cotisent chacun 9 % du salaire régulier de l'employé. Le taux de la contribution varie pour les employés pompier à temps partiel selon la municipalité de provenance.

Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

REER collectif
Cols bleu 8% employés ; 8% employeurs
Cadres 9% employés ; 9% employeurs

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113	48 669	47 907
REER	114	163 854	162 617
Autres régimes	115		
	116	212 523	210 524

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	35	33

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	5 220	5 830
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	18 502	21 513
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	18 502	21 513

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
TAXES		**Réalisations 2024**	**Réalisations 2024**	**Réalisations 2023**
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	12 081 158	12 081 158	11 791 720
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	36 918	36 918	36 142
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	12 118 076	12 118 076	11 827 862
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	708 557	708 557	704 237
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	1 028 013	1 028 013	1 022 871
Matières résiduelles	15	1 482 991	1 482 991	1 339 555
Autres				
▪ Piscine	16.1	103 280	103 280	102 960
▪ Compteur d'eau	16.2	2 778	2 778	6 462
Centres d'urgence 9-1-1	17	34 774	34 774	34 683
Service de la dette	18			
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	3 360 393	3 360 393	3 210 768
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	3 360 393	3 360 393	3 210 768
	27	15 478 469	15 478 469	15 038 630

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		**Réalisations 2024**	**Réalisations 2024**	**Réalisations 2023**
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31			
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	119 950	119 950	106 300
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	119 950	119 950	106 300
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	119 950	119 950	106 300

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
TRANSFERTS		**Réalisations 2024**	**Réalisations 2024**	**Réalisations 2023**
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	35 987	35 987	15 309
Sécurité publique				
Police	48		26 086	
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			2 253
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	20 071	20 071	19 604
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64	175 661	192 379	104 749
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66	175 661	175 661	86 950
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68	441 067	441 067	318 793
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74		1 880	

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
TRANSFERTS (suite)		**Réalisations 2024**	**Réalisations 2024**	**Réalisations 2023**
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82	30 000	30 000	11 660
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	15 629	15 629	10 304
Activités culturelles				
Bibliothèques	84			
Autres	85			
Réseau d'électricité	86			
	87	894 076	938 760	569 622

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
TRANSFERTS (suite)		**Réalisations 2024**	**Réalisations 2024**	**Réalisations 2023**
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91		78 245	443 071
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94	902 317	902 317	712 302
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105	902 316	902 316	712 302
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107	1 804 633	1 804 633	1 424 605
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
TRANSFERTS (suite)		**Réalisations 2024**	**Réalisations 2024**	**Réalisations 2023**
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124			
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128	3 609 266	3 687 511	3 292 280

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
TRANSFERTS (suite)		**Réalisations 2024**	**Réalisations 2024**	**Réalisations 2023**
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133			
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	440 747	440 747	131 340
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			
	139	440 747	440 747	131 340
TOTAL DES TRANSFERTS	140	4 944 089	5 067 018	3 993 242

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
SERVICES RENDUS		**Réalisations 2024**	**Réalisations 2024**	**Réalisations 2023**
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143		14 410	14 027
	144		14 410	14 027
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147		10 401	15 308
Sécurité civile	148			
Autres	149		67	10 477
	150		10 468	25 785
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157		27 170	25 508
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159	201 369	201 369	172 442
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164	4 527	4 527	551
Autres	165	26 204	26 204	18 671
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	232 100	259 270	217 172

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
SERVICES RENDUS (suite)		**Réalisations 2024**	**Réalisations 2024**	**Réalisations 2023**
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182			
Réseau d'électricité	183			
	184	232 100	284 148	256 984

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
SERVICES RENDUS (suite)		**Réalisations 2024**	**Réalisations 2024**	**Réalisations 2023**
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	185			
Évaluation	186			
Autres	187	11 824	11 824	17 026
	188	11 824	11 824	17 026
Sécurité publique				
Police	189		75 803	105 254
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191		9 305	
Sécurité civile	192			
Autres	193			
	194		85 108	105 254
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195			
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201	10 800	10 800	
Autres	202			
	203	10 800	10 800	
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205			
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			
Matières recyclables	209			
Autres	210			
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213			
	214			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
SERVICES RENDUS (suite)		**Réalisations 2024**	**Réalisations 2024**	**Réalisations 2023**
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	145 507	145 507	117 148
Activités culturelles				
Bibliothèques	226			
Autres	227			
	228	145 507	145 507	117 148
Réseau d'électricité	229			
	230	168 131	253 239	239 428
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	400 231	537 387	496 412

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	134 842	134 925	99 992
Droits de mutation immobilière	233	1 180 512	1 180 512	1 413 181
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	1 315 354	1 315 437	1 513 173
AMENDES ET PÉNALITÉS	237	6 700	127 156	191 977
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	238			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	239	809 371	904 799	703 354
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		(1 543)	33 123
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247	22 224	908 758	25 151
Redevances réglementaires	248			
Autres	249			407 481
	250	22 224	907 215	465 755
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	251			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalisations 2024			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	365 427		365 427	365 427	331 599
Greffe et application de la loi	2	276 343		276 343	276 343	339 976
Gestion financière et administrative	3	1 222 794	482 586	1 705 380	1 705 380	1 772 305
Évaluation	4	166 035		166 035	166 035	139 782
Gestion du personnel	5	227 977		227 977	227 977	167 182
Autres						
▪	6.1	93 070		93 070	93 070	78 303
	7	2 351 646	482 586	2 834 232	2 834 232	2 829 147
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	1 787 940		1 787 940	2 032 805	1 866 861
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	1 223 313		1 223 313	1 228 572	1 087 707
Sécurité civile	11	108 412		108 412	108 412	104 875
Autres	12				37 960	26 516
	13	3 119 665		3 119 665	3 407 749	3 085 959
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	1 640 267	1 300 527	2 940 794	2 940 794	2 730 458
Enlèvement de la neige	15	82 219		82 219	82 219	116 661
Éclairage des rues	16	64 878		64 878	64 878	45 693
Circulation et stationnement	17	88 345		88 345	88 345	71 578
Transport collectif						
Transport en commun	18	736 377		736 377	736 377	733 592
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	2 612 086	1 300 527	3 912 613	3 912 613	3 697 982

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalisations 2024			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	466 877		466 877	430 592	423 900
Réseau de distribution de l'eau potable	24	93 296	229 075	322 371	322 371	292 275
Traitement des eaux usées	25	975 221	437 043	1 412 264	1 842 465	1 046 464
Réseaux d'égout	26	102 760		102 760	102 760	141 685
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	146 075		146 075	146 075	231 595
Élimination	28	146 075		146 075	146 075	231 594
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	442 085		442 085	442 085	258 548
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31	216 622		216 622	216 622	181 420
Traitement	32	215 633		215 633	215 633	188 534
Matériaux secs	33	284 608		284 608	284 608	182 157
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	(35 664)	7 566	(28 098)	(28 098)	35 858
Protection de l'environnement	38	3 326		3 326	3 326	45
Autres	39	62 658		62 658	62 658	63 333
	40	3 119 572	673 684	3 793 256	4 187 172	3 277 408
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41					
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44					
	45					

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalisations 2024			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	477 096		477 096	477 096	393 084
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49					
Tourisme	50					
Autres	51					
Autres	52					
	53	477 096		477 096	477 096	393 084
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	595 102	83 270	678 372	1 114 092	746 763
Patinoires intérieures et extérieures	55	8 940		8 940	8 940	88 025
Piscines, plages et ports de plaisance	56	483 776		483 776	483 776	451 598
Parcs et terrains de jeux	57	390 146		390 146	390 146	594 972
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59					
Autres	60					
	61	1 477 964	83 270	1 561 234	1 996 954	1 881 358
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	264 552	37 017	301 569	301 569	483 814
Bibliothèques	63	158 821		158 821	158 821	141 751
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66					
	67	423 373	37 017	460 390	460 390	625 565
	68	1 901 337	120 287	2 021 624	2 457 344	2 506 923

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalisations 2024			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	908 579		908 579	1 059 422	883 228
Autres frais	71	108 326		108 326	110 037	128 473
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72				15 120	11 091
Autres	73				52	50
	74	1 016 905		1 016 905	1 184 631	1 022 842
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	2 577 084	(2 577 084)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ville d'Otterburn Park | 57030 |

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	35 185	35 185	316 413
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			123 639
Conduites d'égout	4	24 272	24 272	301 433
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	2 362 960	2 362 960	216 716
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	44 896	44 896	46 408
Autres infrastructures	11	2 897 681	2 897 681	
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	28 282	690 424	669 740
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives	15		33	3 535
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17		119 331	366 918
Ameublement et équipement de bureau	18	24 306	51 555	15 382
Machinerie, outillage et équipement divers	19		52 125	34 771
Terrains	20	4 592 451	4 592 452	20 348
Autres	21		4 200	3 666
	22	10 010 033	10 875 114	2 118 969

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	35 185	35 185	316 413
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			123 639
Conduites d'égout	4	24 272	24 272	301 433
Autres infrastructures	5	2 407 856	2 407 856	263 124
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10	2 897 681	2 897 681	
Autres immobilisations corporelles	11	4 645 039	5 510 120	1 114 360
	12	10 010 033	10 875 114	2 118 969

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1er janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	1 946 722	4 800 000	2 266 471	4 480 251
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	89 575			89 575
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	23 672 607	748 979	1 626 525	22 795 061
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	25 708 904	5 548 979	3 892 996	27 364 887
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	7 721 082	1 993 187	778 126	8 936 143
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12	7 943		5 165	2 778
	13	7 729 025	1 993 187	783 291	8 938 921
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	7 729 025	1 993 187	783 291	8 938 921
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	7 729 025	1 993 187	783 291	8 938 921
	19	33 437 929	7 542 166	4 676 287	36 303 808
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	33 437 929	7 542 166	4 676 287	36 303 808

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	31 750 909
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	1 865 475
Débiteurs	8	7 209 497
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	(25 010)
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	22 700 947
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	13	
Endettement net à long terme	14	22 700 947
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	1 616 490
Communauté métropolitaine	16	139 949
Autres organismes	17	1 256 000
Endettement total net à long terme	18	25 713 386
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	25 713 386
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	129 795	129 795	123 141
Évaluation	2			
Autres	3			
Sécurité publique				
Police	4	1 778 721		
Sécurité incendie	5	891 060		
Sécurité civile	6	(19 628)		
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	736 377	736 377	733 592
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	1 691 561		1 273 848
Cours d'eau	13	1 451 098	1 451 098	
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16	62 658	62 658	63 333
Autres	17	52 239	52 239	50 308
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	6 773 881	2 432 167	2 244 222

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1		20 038
Charges sociales	2		
Biens et services	3		
Frais de financement	4		
Autres	5	10 010 033	1 176 704
	6	10 010 033	1 196 742

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		Effectifs personnes/ année[2]	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total [1]
Cadres et contremaîtres	1	8,76	40,00	19 452,00	1 108 087	227 225	1 335 312
Professionnels	2						
Cols blancs	3	7,17	35,00	13 841,00	452 443	96 690	549 133
Cols bleus	4	10,40	39,00	24 676,00	839 498	174 666	1 014 164
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	26,33		57 969,00	2 400 028	498 581	2 898 609
Élus	9	6,64			180 616	29 673	210 289
	10	32,97			2 580 644	528 254	3 108 898

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	175 661				175 661
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	175 661	1 804 633			1 980 294
Autres	6	983 501	1 804 633			2 788 134
	7	1 334 823	3 609 266			4 944 089

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3		
	4		
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7		
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	220 141	191 397
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	220 141	191 397
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18	365 720	327 022
Traitement des eaux usées	19	565	806
Réseaux d'égout	20	358 017	311 655
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	724 302	639 483
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	72 462	51 873
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41	72 462	51 873
Réseau d'électricité	42		
	43	1 016 905	882 753

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS[1]
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
1.1					

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	1 900 000 $	

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

		OUI	NON
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2		X
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	3	$	
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4		X

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	$
Ligne 3 : Autres revenus	7	$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	$
Ligne 9 : Autres charges	11	$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	$
Ligne 14 : Débiteurs	14	$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	$
Ligne 24 : Libres	20	$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	$
Constatés au cours de l'exercice	24	$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____ $
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____ $
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____ $
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____ $
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____ $
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____ $
Ligne 9 : Autres charges	32	_____ $
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____ $
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____ $
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____ $
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____ $
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____ $
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____ $
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____ $
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____ $
Ligne 24 : Libres	41	_____ $
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____ $
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____ $

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 44 [ ] [X]

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 45 _____ $

b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 $ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 46 [ ] [X]

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024 47 _____ $

c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 48 [ ] [X]

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 49 _____ $

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 50 [ ] [X]

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 51 _____ $

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM). 52 [ ] [X]

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 53 _____ $

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 54 [ ] [X]

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 55 [ ] [ ]

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 56 [ ] [X]

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 57 _____ $

b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 58 [ ] [X]

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 59 _____ $

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 60 [ ] [X]

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

a) crédits de taxes 61 _____ $

b) autres formes d'aide 62 _____ $

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM? 63 [ ] [X]

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 64 _____ $

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65 [X] [ ]

    Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66 [ ] [X]

    Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ $

12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024

    Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 _____ $

13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ $

    Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :

    a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

    - Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ $
    - Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité	71	$
Chaussées pavées - entretien préventif	72	$
Chaussées pavées - entretien palliatif	73	$
Chaussées en gravier - entretien préventif	74	$
Chaussées en gravier - entretien palliatif	75	$
Systèmes de drainage	76	$
Abords de routes	77	_____ $
Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	78	_____ $

    b) Dépenses d'investissement

    - Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ $
    - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ $

    c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ $

    d) Description des dépenses d'investissement

    - Relatives à l'entretien d'hiver :
    - Relatives à l'entretien d'été :

    e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :

    f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2 :**

a) Numéro de la résolution 82 _____

b) Date d'adoption de la résolution 83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 84 [X] [ ]

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution 85 2019-12-378

b) Date d'adoption de la résolution 86 2019-12-16

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 1

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 1

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 1

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 494

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 124

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? 97 [ ] [X]

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		OUI	NON
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1	X	
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».			
Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?	2		X
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	3		X
Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.			
3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	4		X
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	5		X
5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	6		X
La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.			
6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	7		X
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	8		

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

[X] J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.

[X] Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.

[X] Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil :	2025-06-16
Nom du signataire :	Marie-Pierre Labbé
Fonction du signataire :	Chef de division finances et trésorière
Date de transmission au Ministère :	_____
Date et heure de la dernière modification :	2025-06-09 23:14

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Ville d'Otterburn Park | 57030 |

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus						
Fonctionnement	1	18 337 965	17 961 220	19 487 122	1 279 806	20 766 928
Investissement	2	2 849 209		3 609 266	81 237	3 690 503
	3	21 187 174	17 961 220	23 096 388	1 361 043	24 457 431
Charges	4	16 039 124	15 375 050	17 175 391	1 285 446	18 460 837
Excédent (déficit) lié aux activités	5	5 148 050	2 586 170	5 920 997	75 597	5 996 594
Moins : revenus d'investissement	6	(2 849 209)	)	(3 609 266)	(81 237)	(3 690 503)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	2 298 841	2 586 170	2 311 731	(5 640)	2 306 091
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	2 403 740		2 577 084	728 061	3 305 145
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9				(31 890)	(31 890)
Remboursement de la dette à long terme	10	(1 053 592)	(1 809 800)	((361 400))	(363 786)	(2 386)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(121 306)	(499 770)	(121 987)	(28 268)	(150 255)
Excédent (déficit) accumulé	12	(306 986)	(276 600)	(276 570)	14 355	(262 215)
Autres éléments de conciliation	13	35 129		92 298	36 224	128 522
	14	956 985	(2 586 170)	2 632 225	354 696	2 986 921
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	3 255 826		4 943 956	349 056	5 293 012

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024		2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	12 861 288	13 407 939	14 364 939	13 571 724
Débiteurs	2	9 101 091	11 141 485	12 558 462	11 195 379
Prêts	3				
Placements de portefeuille	4	138 372	98 859	98 859	138 372
Autres	5				
	6	22 100 751	24 648 283	27 022 260	24 905 475
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7				
Emprunts temporaires	8			234 139	793 199
Créditeurs et charges à payer	9	1 309 345	2 575 527	3 498 718	2 303 066
Revenus reportés	10	634 963	723 469	733 756	651 415
Dette à long terme	11	28 945 024	31 533 740	36 077 335	33 183 070
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12			126 282	128 544
Autres	13				
	14	30 889 332	34 832 736	40 670 230	37 059 294
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(8 788 581)	(10 184 453)	(13 647 970)	(12 153 819)
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	16	51 296 070	58 710 319	72 284 802	64 751 058
Autres	17	169 914	72 535	172 939	215 938
	18	51 465 984	58 782 854	72 457 741	64 966 996
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	7 560 112	9 865 722	10 467 400	7 871 058
Excédent de fonctionnement affecté	20	337 408	304 408	311 605	359 984
Réserves financières et fonds réservés	21	2 631 599	2 983 169	3 153 287	2 855 152
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22	( )	( )	(86 954)	(27 986)
Financement des investissements en cours	23	2 690 798	(25 010)	(1 687)	2 580 511
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	29 457 486	35 470 112	44 966 120	39 174 458
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25				
	26	42 677 403	48 598 401	58 809 771	52 813 177

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Affectation à l'exercice suivant	1.1	204 158	204 158
▪ Élection	1.2		50 000
▪ Organismes contrôlés	1.3		15 379
▪ Fonds de branchement	1.4	100 250	83 250
	2	304 408	352 787
Organismes contrôlés et partenariats[1]	3	7 197	7 197
	4	311 605	359 984
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	5.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	1 042 694	766 124
Organismes contrôlés et partenariats	8	113 157	145 347
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	1 865 474	1 865 474
Organismes contrôlés et partenariats	10	56 962	78 207
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	75 000	
Autres			
▪	14.1		
	15	3 153 287	2 855 152
	16	3 464 892	3 215 136

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	22 700 947
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	25 713 386

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	4 480 251	1 946 722
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	22 795 061	23 672 607
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	89 575	89 575
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	8 936 143	7 721 082
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	2 778	7 943
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	36 303 808	33 437 929

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	15 038 630	15 172 120	15 478 469	15 478 469
Compensations tenant lieu de taxes	13	106 300	100 000	119 950	119 950
Quotes-parts	14				
Transferts	15	680 910	922 400	1 334 823	1 379 507
Services rendus	16	325 838	287 100	400 231	537 387
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	1 495 981	1 267 300	1 322 054	1 442 593
Autres	18	690 306	212 300	831 595	1 809 022
	19	18 337 965	17 961 220	19 487 122	20 766 928
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	2 849 209		3 609 266	3 687 511
Autres	23				2 992
	24	2 849 209		3 609 266	3 690 503
	25	21 187 174	17 961 220	23 096 388	24 457 431

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalisations 2024			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	2 351 646	482 586	2 834 232	2 834 232	2 829 147
Sécurité publique						
Police	2	1 787 940		1 787 940	2 032 805	1 866 861
Sécurité incendie	3	1 223 313		1 223 313	1 228 572	1 087 707
Autres	4	108 412		108 412	146 372	131 391
Transport						
Réseau routier	5	1 875 709	1 300 527	3 176 236	3 176 236	2 964 390
Transport collectif	6	736 377		736 377	736 377	733 592
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	1 638 154	666 118	2 304 272	2 698 188	1 904 324
Matières résiduelles	9	1 451 098		1 451 098	1 451 098	1 273 848
Autres	10	30 320	7 566	37 886	37 886	99 236
Santé et bien-être	11					
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	477 096		477 096	477 096	393 084
Promotion et développement économique	13					
Autres	14					
Loisirs et culture	15	1 901 337	120 287	2 021 624	2 457 344	2 506 923
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	1 016 905		1 016 905	1 184 631	1 022 842
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	14 598 307	2 577 084	17 175 391	18 460 837	16 813 345
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	2 577 084	(2 577 084)			
	21	17 175 391		17 175 391	18 460 837	16 813 345

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Réalisations 2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus d'investissement	1	2 849 209	3 609 266	81 237	3 690 503
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2	(1 196 742)	(10 010 033)	(865 081)	(10 875 114)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3	(52 785)	(52 785)	( )	(52 785)
Financement à long terme des activités d'investissement	4			742 339	742 339
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	121 306	121 987	28 268	150 255
Excédent accumulé	6	556 254	2 615 046	146 864	2 761 910
	7	(571 967)	(7 325 785)	52 390	(7 273 395)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	2 277 242	(3 716 519)	133 627	(3 582 892)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14